

RAPPORT ANNUEL 2025 DU SERVICE DE MÉDIATION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL POUR L'AÉROPORT DE BRUXELLES-NATIONAL

ENCORE BEAUCOUP TROP D'INFRACTIONS À L'AÉROPORT DE BRUXELLES-NATIONAL

CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2025

1 infraction urbanistique (extension de la piste 25 Left sans autorisation ni permis d'urbanisme) ;

1.317 infractions fédérales (QC, périodes sans trafic, erreurs de procédure aéronautique) ;

4.758 infractions aux normes de bruit bruxelloises (10 premiers mois de 2025) ;

1.032 infractions pour absence de créneaux horaires pour des vols de nuit (slot coordinateur) ;

32.777 dossiers de réclamations introduits auprès du Médiateur ;

14.633.848 dossiers traités par le Médiateur en 24 années ;

6.236 abonnés à nos comptes sur les réseaux sociaux ;

5.000.000 de vues de nos messages et publications ;

187.910 vols de jour à Bruxelles-National ;

16.237 vols de nuit à Bruxelles-National.

Base légale : Article 5 de l'arrêté royal du 15 mars 2002 « Les missions comprennent la collecte, l'enregistrement et l'analyse de tous les renseignements pertinents pour traiter et déterminer les causes des plaintes des riverains de l'aéroport. Le directeur (conseiller) remet un rapport annuel d'activités au Ministre ayant l'aéronautique dans ses attributions » et la loi du 28 avril 2010.

ANALYSE ET TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS EN 2025

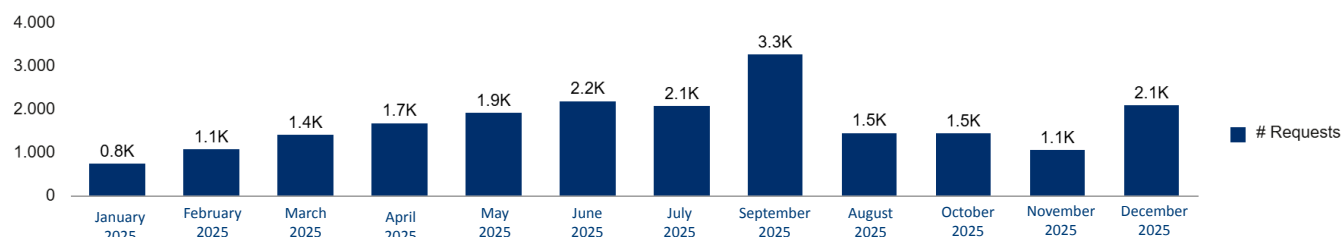
- Nombre total de dossiers traités en 2025 : **32.777 dossiers de réclamations** :
 - Nombre de requêtes reçus via le formulaire sur notre site en 2025 : 20.526 ;
 - Nombre de réclamations reçues via d'autres canaux : 831 ;
 - Nombre de requêtes reçus via l'adresse mail « airportmediation » : 11.420 ;
 - Nombre de recours aux plaintes : 14 ;
- En 2025, **20.526 dossiers** ont été introduits par **2.285 personnes différentes** ;
- Pourcentage de réponse aux **dossiers/réclamations** en 2025 : 100%, il a été répondu à toutes les réclamations.

Le total cumulé du nombre de dossiers traités et gérés de 2002 à 2025 atteint 14.633.848 dossiers.

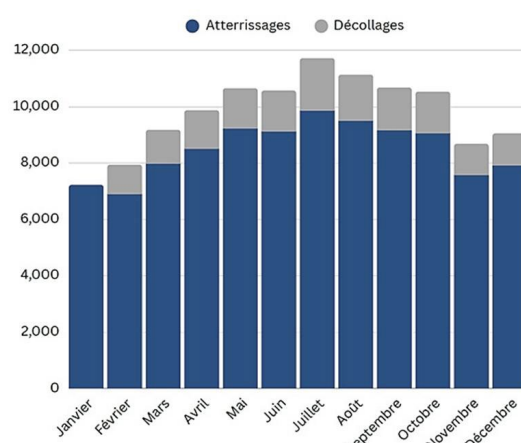
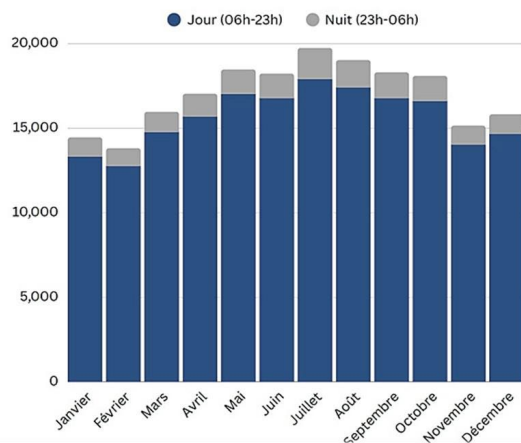
2002: 1.336 dossiers	2014: 89.275 dossiers
2003: 2.281 dossiers	2015: 107.892 dossiers
2004: 40.973 dossiers	2016: 120.017 dossiers
2005: 223.881 dossiers	2017: 131.260 dossiers
2006: 478.429 dossiers	2018: 94.374 dossiers
2007: 1.271.294 dossiers	2019: 41.575 dossiers
2008: 1.272.749 dossiers	2020: 15.958 dossiers
2009: 6.931.299 dossiers	2021: 22.360 dossiers
2010: 3.666.296 dossiers	2022: 28.206 dossiers
2011: 7.936 dossiers	2023: 28.893 dossiers
2012: 6.721 dossiers	2024: 38.188 dossiers
2013: 9.771 dossiers	2025: 32.777 dossiers

Sur la période 2002-2025, le Service de Médiation pour l'Aéroport de Bruxelles-National a assuré le traitement de 14.633.848 dossiers, témoignant de son rôle central, de son expertise accumulée et de sa capacité à gérer un volume exceptionnel de réclamations structurées.

Requests by Submission date (Month)



- Nombre total de vols à l'Aéroport de Bruxelles-National en 2025 : 204.147 vols.
- Nombre total de **vols de jour** à l'Aéroport de l'Aéroport de à Bruxelles-National en 2025 : 187.910 vols.
- Nombre total de **vols de nuit** à l'Aéroport de Bruxelles-National en 2025 : 16.237 vols.
 - Dont 4.885 décollages de nuit
 - Dont 11.352 atterrissages de nuit
- Volume total annuel de cargo transporté à l'Aéroport de Bruxelles-National en 2025 : 795.000 tonnes.



Renseignements fournis à titre indicatif
sans aucune reconnaissance préjudiciable.
Ce document ne peut être utilisé à des fins
publiques, commerciales ou autres sans la
permission écrite de l'Administration des
Aéroports de Bruxelles-National.

Deze inlichtingen worden u
verstrekkt onder alle voorbehoud.
Dit document is niet geschikt als bron van
gegevens, commerciële of andere aard.
Het is niet toegestaan dit document te kopiëren
of te verspreiden zonder de schriftelijke
toestemming van de Directie van de Federale Mediation
voor de luchthaven Brussel-National.

RÉPARTITION PAR PROCÉDURE AÉRONAUTIQUE SID DES DÉCOLLAGES DEPUIS LES PISTES 25R/L



DISTRIBUTION OF THE SID DEPARTURES RWY 25R – YEAR 2025

RIGHT

	JAN	FEB	MAR	APR	MAY	JUN	JUL	AUG	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL
DENUT	500	371	418	357	393	528	666	510	494	631	484	408	5.760
HELEN	399	293	311	215	270	319	417	282	288	392	393	313	3.892
NICKY	590	468	513	381	364	498	573	452	504	661	565	546	6.115
KOK	12	5	3	3	6	5	6	1	3	6	6	5	61
ELSIK	3	3	4	3	3	3	1	3	7	7	6	3	46
CIV RING	1.399	991	1.188	1.114	1.089	1.376	1.969	1.317	1.456	1.749	1.327	1.267	16.242
MIKE	71	49	53	44	49	41	74	92	48	79	70	55	725
TOTAL	2.974	2.180	2.490	2.117	2.174	2.770	3.706	2.657	2.800	3.525	2.851	2.597	32.841

LEFT

LNO	251	173	171	133	152	223	171	170	193	193	259	191	2.280
SPI	511	357	389	309	383	526	285	295	488	488	502	371	4.904
SOPOK	1.100	798	871	787	932	1.185	868	902	1.146	1.146	1.172	1.040	11.947
PTES	226	147	192	200	291	299	202	262	279	279	258	200	2.835
ROUSY	895	635	779	665	783	988	738	722	932	932	895	808	9.772
TOTAL	2.983	2.110	2.402	2.094	2.541	3.221	2.264	2.351	3.038	3.674	3.086	2.610	32.374

STRAIGHT AHEAD

CIV CANAL	485	449	427	314	432	732	647	733	421	421	776	442	6.279
KILO	77	36	46	36	42	66	60	36	56	56	85	64	660
TOTAL	562	485	473	350	474	798	707	769	477	698	861	506	7.160

TOTAL OF ALL (RIGHT-LEFT-STRAIGHT AHEAD)

	6.519	4.775	5.365	4.561	5.189	6.789	6.677	5.777	6.315	7.897	6.798	5.713	72.375
--	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------

Le trafic au décollage est donc équitablement réparti depuis la piste 25R entre :

- 32.841 départs vers le Nord, virage à droite par Neder-Over-Heembeek, vers Vilvorde ou Grimbergen ou Meise ou Wemmel ;
- 32.374 départs vers le Sud-Est, virage à gauche par Evere, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre et Wezembeek-Oppeem.

LES SUSPICIONS D'INFRACTIONS AÉRONAUTIQUES, CONSTATÉES PRINCIPALEMENT DE NUIT À BRUXELLES-NATIONAL

Conformément à la législation, le Médiateur est tenu de signaler toutes les suspicions d'infractions qu'il pourrait constater dans l'exercice de ses fonctions. Son rôle n'est pas de fermer les yeux mais d'informer les autorités quand il constate des activités non-correctes, illicites, illégales ou non autorisées.

Le ministre de la Mobilité a clairement informé le Médiateur qu'il était obligatoire que le Médiateur signale tous faits qu'il pourrait constater au SPF Mobilité et Transport au Ministre et à la Direction Générale du Transport Aérien (DGTA). Donc l'intervention du Médiateur est d'une part tout à fait conforme à la législation et au droit, et d'autre part elle est en plus d'être pertinente tout à fait légale et légitime.

Le coordinateur des créneaux horaires de Bruxelles-National (Belgium Slot Coordination) a signalé pour 2025 :

- 15.771 créneaux horaires attribués pour la période de nuit ;
- 15.872 créneaux horaires de nuit réellement utilisés de nuit ;
- 1.032 vols effectués de nuit sans créneau horaire dont :
 - 558 atterrissages de nuit sans créneau de nuit ;
 - 474 décollages de nuit sans créneau de nuit.

Sur le nombre global annuel total de 204.147 vols comptabilisés en 2025, il a été dénombré très exactement un nombre exact et précis de 16.237 vols effectués de nuit.

Dans la législation, on remarque une confusion dans les textes entre nombre de vols de nuit et nombre de créneaux de nuit ; et dans la pratique en 2025 il a été recensé 16.237 vols de nuit, mais 15.771 créneaux horaires attribués de nuit, mais 15.872 créneaux horaires de nuit réellement utilisés de nuit.

CONCERNANT LES SUSPICIONS D'INFRACTIONS, LE MÉDIATEUR A RELEVÉ AU COURS DE L'ANNÉE 2025 :

1.032 vols effectués de nuit sans créneau horaire tels que signalés sans contestation par le coordinateur des créneaux horaires de Bruxelles-National.

Le Médiateur est dans l'impossibilité matérielle de vérifier la légalité des créneaux à l'atterrissage, ne disposant pas d'assez d'informations pertinentes de la part de Brussels Airport Company (non-respect à ce sujet par Brussels Airport Company de l'article 36 de sa licence).

Voici ci-dessous un aperçu des infractions à la législation aéronautique présumées et signalées pour les vols de départ par le Médiateur entre 2021 et 2025, et les infractions signalées pour les vols d'arrivée et de départ par Belgium Slot Coordination.

 airportmediation					
Overview of the suspected violations observed by BSC and AirportMediation between 2021 and 2025					
	2021	2022	2023	2024	2025
BSC total departures	160	568	544	394	474
BSC total arrivals	240	890	773	661	558
AirportMediation total departures	344	805	667	763	689
AirportMediation QC- departures	325	185	161	218	207

 **airportmediation**

**Renseignements fournis à titre indicatif
sans aucune reconnaissance préjudiciable**

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans
un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire
sans une autorisation expresse du Service de Médiation du
Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National

**Deze inlichtingen worden u
verstrekkt onder alle voorbehoud**

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel
geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder
de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de
Federale Regering voor de luchthaven Brussel-Nationaal

La loi et diverses dispositions légales imposent au Médiateur Fédéral de transmettre aux autorités et responsables toutes les présomptions d'infractions. Cette notification régulière d'infractions constatées est adressée au Ministre de la Mobilité, au SPF Mobilité et à l'exploitant privé Brussels Airport Company conformément à la législation applicable : notamment l'article 29 du Code d'Instruction Criminelle, les articles 31, 34, 36 et 37 de l'arrêté royal du 21 juin 2004, les arrêtés ministériels des 3 mai 2004 et 27 juillet 2009, les articles 8 § 1er et 9 de l'arrêté ministériel du 26 octobre 2000 et l'article 1, 7° § 2 de l'arrêté pris par le Régulateur en date du 31 mars 2006.

689 SUSPICIONS D'INFRACTIONS DE NUIT AU DÉCOLLAGE ONT ÉTÉ SIGNALÉES PAR LE MÉDIATEUR DONT :

- **200** vols AeroLogic effectués de nuit avec un avion interdit de vol de nuit (non relevés par le coordinateur des créneaux qui ne s'occupe pas de cette législation fédérale) ;
- **404** infractions simples ;
- **38** doubles infractions, donc 76 infractions (pas de slot et/ou QC interdit et/ou départ pendant nuit calme) ;
- **3** triples infractions, donc 9 infractions (cumulant pas de slot, QC interdit et départ pendant nuit calme).

689 suspected violations observed by AirportMediation in 2025

AeroLogic (QC)	Slot violation	Procedure violation	Double violations (*)	Triple violations (**)
200	403	1	38	3

(*) 1 violation slot & choice of RWY – 33 violations slot & calm night – 4 violations slot & QC

(**) 2 violations slot, QC & calm night – 1 violation slot, wrong procedure & QC

**Renseignements fournis à titre indicatif
sans aucune reconnaissance préjudiciable**
Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé
dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son
destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation
du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National

**Deze inlichtingen worden u
verstrekkt onder alle voorbehoud**
Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel
geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder
de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de
Federale Regering voor de luchthaven Brussel-Nationaal

Si on rajoute, légalement, les 200 vols AeroLogic, les 41 infractions doubles et triples individuelles, rien qu'eux, on dépasse le nombre de 1.032 suspicions d'infractions, soit très exactement **AU MOINS 1.317 INFRACTIONS DE NUIT.**

Une solution durable et acceptable doit passer par un 0 INFRACTION DE NUIT !

Number of suspected violations observed by Belgium Slot Coordination 2018-2025

2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
2.088	1.828	391	400	1.458	1.317	1.055	1.032

**Renseignements fournis à titre indicatif
sans aucune reconnaissance préjudiciable**
Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans
un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire
sans une autorisation expresse du Service de Médiation du
Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles National

**Deze inlichtingen worden u
verstrekkt onder alle voorbehoud**
Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel
geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder
de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de
Federale Regering voor de luchthaven Brussel-Nationaal

Bonjour,

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2026.

Voici notre rapport concernant les créneaux de nuit à l'aéroport de Bruxelles-National pour documenter votre rapport annuel.

BSC, coordinateur indépendant des créneaux horaires de Bruxelles-National, a la charge de la gestion des créneaux aéroportuaires sur la plate-forme de Bruxelles-National.

Les chiffres concernant les nombres de vols effectifs, sont communiqués par Brussels Airport Company dans son rapport annuel.

Ceci dit, voici le résumé de nos observations pour l'année 2025 sur les créneaux de nuit à Bruxelles-National et leur utilisation.

Night Slots BRU/EBBR 2025				
Night Slot Allocation				
# of night slots allocated for the current year	Slots	11.397	4.374	15.771
(# of night slots that will not be operated in the night (forecast))	Slots	808	123	931
Availability		Arrivals	Departures	Total
Maximum # of slots for the year	Slots	16.000	5.000	16.000
Night Flights Operated				
year (forecast)		Arrivals	Departures	Total
(# of night flights to be operated for the current year (slot night / block night))	Flights	10.589	4.251	14.840
# of night abuses (forecast) for the current year	Flights	668	474	1.032
exempted flights forecast for the year	Flights	99	93	192
# of night flights to be operated for the current year (overall) without exempted fits	Flights	11.147	4.725	15.872

1. Créneaux de nuit (slots) :

- BSC peut distribuer maximum 16.000 slots de nuit, dont maximum 5.000 slots pour des départs, par année calendrier (1^{er} janvier-31 décembre)
- BSC a distribué 15.771 slots de nuit pour l'année 2025, répartis entre 11.397 arrivées et 4.374 départs.

2. Déviations observées par BSC et rapportées à la DGTA :

- Parmi les 15.771 slots de nuit attribués, 931 vols prévus de nuit (808 arrivées + 123 départs) ont effectivement été opérés dans les heures de journée (06h00-22h59).
- 14.840 slots de nuit (10.589 arrivées + 4.251 départs) qui ont effectivement été opérés dans la nuit.
- Nous avons aussi rapporté à l'autorité compétente 1.032 cas de vols opérés dans la nuit (558 arrivées + 474 départs) et ne disposant pas de slot de nuit. ATTENTION, cela ne constitue pas pour autant une infraction. Il y a à l'autorité compétente de juger si les cas que BSC lui rapporte constituent une infraction potentielle, c-à-d une action **répétée et intentionnelle**.
- Nous avons aussi constaté 192 vols « exemptés » (99 arrivées + 93 départs). Ces vols ne subissent pas les contraintes de la coordination.
- Nous vous rappelons que la coordination est faite uniquement sur les vols IFR et nous ne rapportons donc pas sur les vols VFR (majoritairement des hélicoptères de la police fédérale).
- Brussels Airport Company indiquera dans ses rapports officiels combien de vols ont été opérés pendant la nuit. Nous savons que les chiffres de BAC dévient habituellement de quelques unités par rapport aux observations par BSC.

Comme en 2024, les conditions météorologiques en général, le manque de contrôleurs aériens en Europe et les conséquences de la guerre en Ukraine ont une nouvelle fois pesé sur la ponctualité des opérations. Pour l'année 2025, le exceptionnel de jours de grève, a eu un impact négatif sur le nombre de vols de jours retardés et opérés dans la nuit. Nous notons cependant une stagnation du nombre de vols effectués dans la nuit par des avions qui ne disposaient créneau de nuit. BSC, Brussels Airport Company, les compagnies aériennes, et la Direction Générale du Transport Aérien (DGTA/DGUV) poursuivent leurs efforts communs pour réduire plus encore le nombre de vols opérés de nuit si reçu un créneau nocturne.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugeriez utile à la bonne lecture de ce rapport.

Cordialement,

Didier HOCQ
General Manager

NOMBRE D'INFRACTIONS AUX NORMES DE BRUIT BRUXELLOISES PAR MOIS ET PAR PISTE EN 2025 – ATTERRISSAGES ET DÉCOLLAGES



NUMBER OF VIOLATIONS OF BRUSSELS NOISE STANDARDS PER MONTH AND PER RUNWAY IN 2025 – LANDINGS AND TAKE-OFFS (*)

MONTH	DEP	ARR	DEP 25R - Right turn	DEP 25R - Left turn	ARR 07	ARR 01
JANUARY	275	30	122	42	0	30
FEBRUARY	309	107	146	118	4	103
MARCH	341	78	171	108	2	75
APRIL	231	187	105	203	18	169
MAY	274	261	109	322	1	259
JUNE	301	113	124	142	0	113
JULY	382	137	206	86	81	56
AUGUST	338	560	171	199	387	172
SEPTEMBER	270	170	106	179	29	140
OCTOBER	299	95	150	40	79	16
TOTALS	3.020	1.738	1.410	1.439	601	1.133

(*) data from Bruxelles Environnement

* uniquement les 10 premiers mois de 2025 ont été publiées



Renseignements fournis à titre indicatif
sans aucune reconnaissance préjudiciable

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé,
utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive
de son destinataire sans une autorisation expresse
du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral
pour l'Aéroport de Bruxelles National.

Deze inlichtingen worden u
verstrekkt onder alle voorbehoud

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval
verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke
toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering
voor de Luchthaven Brussel-Nationaal.

NOMBRE DE MOUVEMENTS PAR PISTE EN 2025



TOTAL RUNWAY MOVEMENTS % 2025

RWY	ARR	DEP	TOTAL
01	13,77%	3,37%	8,57%
07L	6,56%	5,22%	5,89%
07R	1,73%	13,67%	7,70%
19	3,60%	8,16%	5,88%
25L	35,42%	0,04%	17,73%
25R	38,91%	69,55%	54,23%
Total	100%	100%	100%
HELI	-	-	-



airportmediation.be

airportmediation@mobilite.fgov.be

Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National
Arrêté Royal du 15 Mars 2002
Rue du Progrès, 56 à 1210 BRUXELLES

APERÇU DES INFRACTIONS AUX NORMES DE BRUIT BRUXELLOISES



Infractions aux normes de bruit bruxelloises de jour et de nuit par année, mesurées par les sonomètres MSJ, NOH et WSP_Bali

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
MSJ_Vdbg	2.797	2.287	810	1.908	1.855	1.910	1.653
NOH_Nosp	1.956	2.338	1.356	1.486	596	1.285	1.460
WSP_Bali	1.069	587	442	894	1.657	1.175	703
TOTAUX	5.822	5.212	2.608	4.288	4.108	4.370	3.816



**Renseignements fournis à titre indicatif
sans aucune reconnaissance préjudiciable**
Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé
dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son
destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation
du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National

**Deze inlichtingen worden u
verstrekkt onder alle voorbehoud**
Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel
geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder
de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de
Federale Regering voor de luchthaven Brussel-Nationaal



Infractions aux normes de bruit bruxelloises de nuit par année, mesurées par les sonomètres MSJ, NOH et WSP_Bali

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
MSJ_Vdbg	677	603	184	458	480	404	336
NOH_Nosp	1.804	2.128	1.138	1.315	580	1.241	1.446
WSP_Bali	1.023	560	421	824	1.626	1.140	686
TOTAUX	3.504	3.291	1.743	2.597	2.686	2.785	2.468



**Renseignements fournis à titre indicatif
sans aucune reconnaissance préjudiciable**
Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé
dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son
destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation
du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National

**Deze inlichtingen worden u
verstrekkt onder alle voorbehoud**
Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel
geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder
de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de
Federale Regering voor de luchthaven Brussel-Nationaal

STATISTIQUES D'UTILISATION DES PISTES 01 ET 07 POUR LES ATTERRISSAGES EN 2025

 airportmediation				
Statistiques d'utilisation des pistes 01 et 07 pour les atterrissages en 2025				
MOIS	PISTE 01		PISTES 07R/L	
Janvier	170	2,27%	0	0,00%
Février	915	6,85%	812	10,89%
Mars	1.199	8,97%	848	11,37%
Avril	1.611	12,05%	2.029	27,20%
Mai	3.162	23,66%	485	6,50%
Juin	1.513	11,32%	95	1,27%
Juillet	685	5,13%	263	3,53%
Août	1.685	12,61%	1.060	14,21%
Septembre	1.352	10,12%	437	5,86%
Octobre	467	3,49%	144	1,93%
Novembre	204	1,53%	0	0,00%
Décembre	401	3,00%	1.286	17,24%
TOTAUX	13.364	100,00%	7.459	100,00%



**Renseignements fournis à titre indicatif
sans aucune reconnaissance préjudiciable**

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National

**Deze inlichtingen worden u
verstrekkt onder alle voorbehoud**

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de luchthaven Brussel-Nationaal

COMMUNICATION AUPRÈS DU PUBLIC

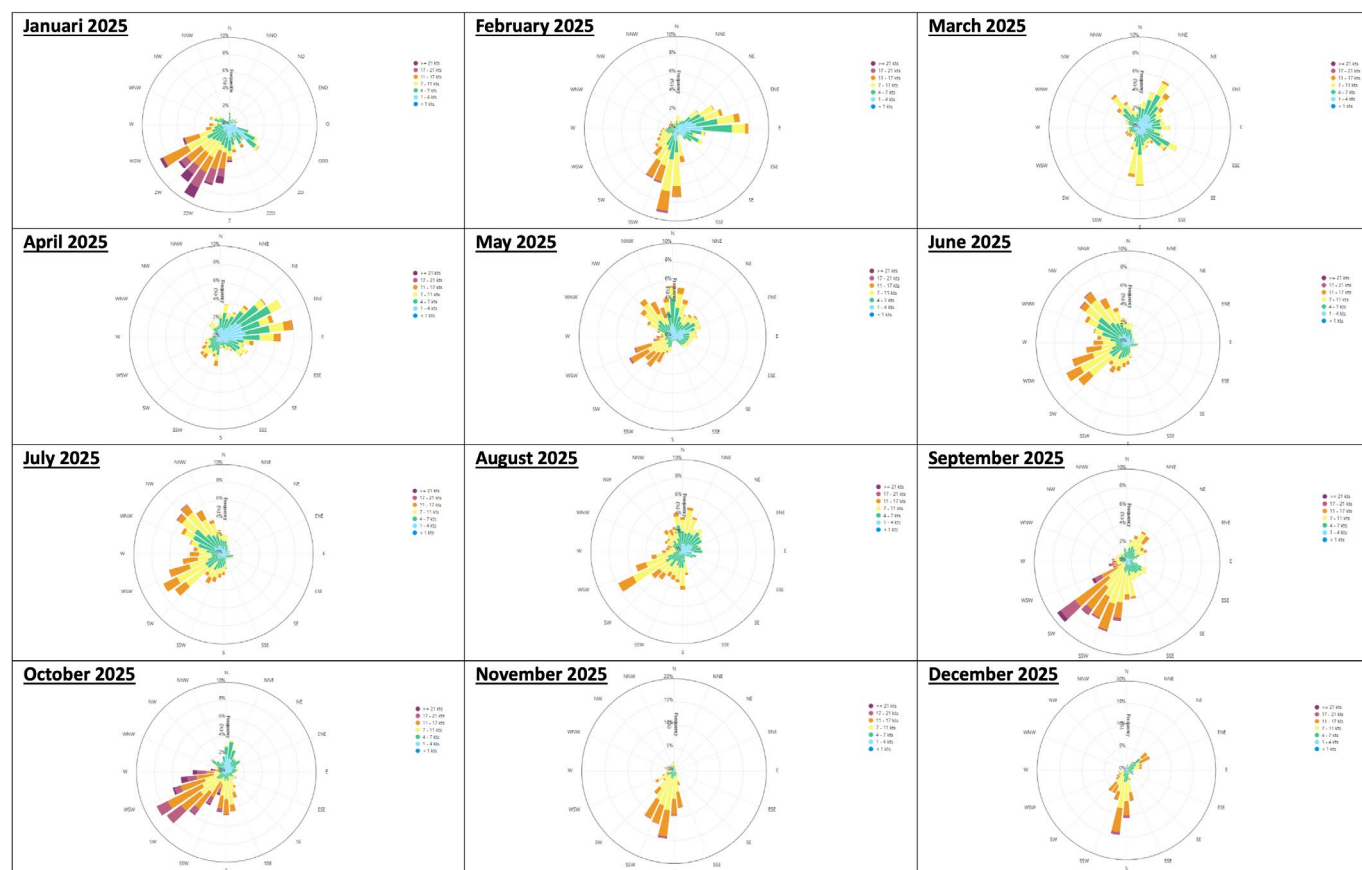
De nombreuses études et analyses ont été réalisées et transmises aux autorités, comme l'évaluation neutre et impartiale de 10 années d'utilisation de la procédure « Leuven Rechtdoor », l'analyse de l'ancienne procédure de décollage « Leuven West » depuis les pistes 07L/R, le dossier sur le Boeing 777, le dossier sur la mise à niveau des normes de bruit, le plan global de réduction du bruit, l'évaluation des travaux sur la piste 07R/25L de l'été, le dossier sur la répartition équitable des décollages et l'évaluation de l'utilisation des procédures d'atterrissage en mode RNP sur les pistes 07L/R de 2016 à 2025.

Chaque jour, des infractions présumées litigieuses ont été soumises à examen est transmise aux Autorités compétentes, conformément à la législation qui s'applique au Médiateur Fédéral pour le Transport aérien.

Informations aux autorités :

Les Ministres et Bourgmestres concernés ont été informés des changements de pistes, travaux, perturbations et autres situations météorologiques qui ont perturbé le maintien du PRS capacitaire 25L/25R.

LES ROSES DE VENT EN 2025



Bruxelles, le 25 février 2026
Référence : P/PhT/2026-02/7489-P